

RCS : BEZIERS Code greffe : 3402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00263 Numéro SIREN : 882 111 214 Nom ou dénomination : AB
--

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2022 sous le numéro de dépôt 7747

COMPTES ANNUELS

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AB</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>22</u>		
Adresse de l'entreprise <u>180 RUE DE LA GINIESSE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>0</u>		
Numéro SIRET* <u>88211121400012</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, <u>31122021</u>		
		N-1 <u>00000</u>		
		Net <u>3</u>		
		Net <u>4</u>		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
	Frais de développement * CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
	Fonds commercial (1) AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	Terrains AN	AO	772 382	
	Constructions AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles AT	AU		
Immobilisations en cours AV	AW	177 013		
Avances et acomptes AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
	Autres participations CU	CV		
	Créances rattachées à des participations BB	BC		
	Autres titres immobilisés BD	BE		
	Prêts BF	BG		
	Autres immobilisations financières* BH	BI		
	TOTAL (II) BJ	BK	949 395	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS		
Marchandises BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	542	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY		
Autres créances (3) BZ		CA	156 564	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CE	
	Disponibilités CF	CG	12 097	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		
	TOTAL (III) CJ	CK	169 203	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
		Primes de remboursement des obligations (V) CM		
		Ecart de conversion actif* (VI) CN		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	1 118 598
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
	Clause de réserve de propriété *		Stocks :	Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AB

Néant ☐ *

Designation de l'entreprise :				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1.0.....0.0.0.....)			DA	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG			
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(56 018)		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	(46 018)		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 052 884		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	105 534		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	6 198		
	Dettes fiscales et sociales			DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	1 164 617			
Ecart de conversion passif * (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 118 598			
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	} Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
				1D			
				1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	111 814	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AB

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	FD		FE		FF				
									biens*	
	services*	FG	2 917	FH		FI	2 917			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 917	FK		FL	2 917			
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN	82 746			
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP				
	Autres produits (I) (11)					FQ	1			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	85 664			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	140 134		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	212		
	Salaires et traitements*						FY			
	Charges sociales (10)						FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA			
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	2		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	140 348		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(54 684)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 334		
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	1 334		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 334)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(56 018)			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AB

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1											
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA													
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB													
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC													
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD													
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE													
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF													
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG													
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH													
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI													
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ													
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK													
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	85 664												
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	141 682												
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(56 018)												
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO													
	(2) Dont {	HY													
		IG													
	(3) Dont {	HP													
		HQ													
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH													
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ													
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK													
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX													
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC													
		RD													
	(9) Dont transferts de charges	A1													
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2													
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3													
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4													
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6														
	A8														
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A9													
Dont cotisations Madelin		A7													
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels						
Exercice N															
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels														
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs						
Exercice N															
Charges antérieures	Produits antérieurs														

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an deux mille vingt deux,
Le vingt huit juin,
A dix sept heures trente,

Les associés de la Société "AB", Société par Actions Simplifiée au capital de dix mille euros (10.000 €), divisé en mille (1.000) actions de dix euros (10 €) chacune, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 882 111 214, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, audit siège, sur convocation du président.

Sont présentes :

- La Société "Angelotti Gestion",
Représentée par Monsieur Louis-Pierre ANGELOTTI, président,
Propriétaire de cinq cents actions, ci ----- 500 actions

- La Société "VLBS",
Représentée par Monsieur Lucien BARBA, gérant,
Propriétaire de cinq cents actions, ci ----- 500 actions

Total ----- 1.000 actions

L'Assemblée est présidée par Monsieur Louis-Pierre ANGELOTTI, en sa qualité de représentant de la Société "Angelotti Gestion", Présidente de la Société.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2021,
- le rapport de la Présidente,
- le rapport spécial de la Présidente sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,



- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de la Présidente,
- Rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes annuels et un rapport sur l'exercice écoulé.

Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce, dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018, qu'il a cependant souhaité communiquer un certain nombre d'informations sur la marche des affaires sociales au cours de l'exercice à ses associés et qu'il a en conséquence établi le rapport susvisé.

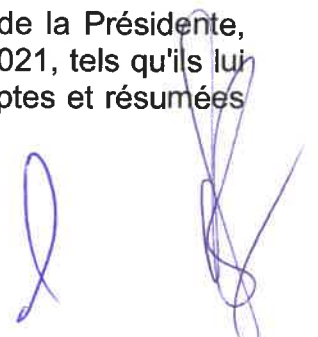
Le Président donne lecture du rapport spécial de la Présidente sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de la Présidente, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.



En conséquence, l'Assemblée donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à cinquante six mille dix huit euros (-56.018 €) au compte "report à nouveau".

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente assemblée générale.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées, savoir:

- la Société "Angelotti Gestion" dont le solde du compte courant s'élève à 54.280,28 € et a généré 629,65 € d'intérêts à la clôture de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

- la Société "VLBS" dont le solde du compte courant s'élève à 50.043,64 € et a généré 580,51 € d'intérêts à la clôture de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité
des voix des associés.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et les associés ou leur mandataire.

